

Social Watch: la promotion de la responsabilité

Social Watch, un réseau qui compte aujourd'hui des membres dans plus de 70 pays à travers le monde, a été créé en 1995 comme un « point de rencontre d'organisations non gouvernementales préoccupées par le développement social et la discrimination fondée sur le genre » répondant au besoin de promouvoir la volonté politique nécessaire pour transformer en une réalité les promesses de l'Organisation des Nations Unies. Depuis lors, ce réseau en plein développement qualitatif et quantitatif, a publié 16 rapports annuels sur les avancées et les reculs dans la lutte contre la pauvreté et pour l'égalité de genre, qui ont été utilisés comme outils de plaidoyer aux niveaux local, régional et international.

Depuis le numéro 0, publié en 1996, jusqu'à la présente édition, le numéro 16, le rapport de Social Watch a recueilli plus de 670 rapports d'organisations de la société civile, qui partagent tous le même objectif : rappeler aux gouvernements leurs engagements et suivre de manière indépendante leur mise en œuvre, pays par pays et au niveau international.

Cette édition, qui contient les contributions de plus de 65 organisations nationales, entretient la flamme allumée au moment de la création du réseau en 1995: la nécessité de développer des outils et des stratégies pour corriger l'absence de mécanismes de reddition de comptes et assurer la mise en œuvre des engagements internationaux liés à la politique sociale et aux objectifs de développement.

A l'époque où Social Watch a été créé, une série de conférences de haut niveau des Nations Unies - à commencer par le Sommet des enfants en 1990 et concluant sur le Sommet du Millénaire en 2000 - a redéfini l'ordre du jour social international. En 1995, le Sommet social (à Copenhague) et la Conférence des femmes (à Pékin) ont défini pour la première fois l'éradication de la pauvreté et l'égalité de genre comme étant des objectifs universels communs, et ont établi des buts et des calendriers concrets pour atteindre ce que la Charte des Nations Unies avait vaguement formulé en 1946 sous les termes de « la dignité pour tous ». Afin de favoriser la volonté politique nécessaire pour transformer ces promesses en réalité, Social Watch a été créé par un groupe d'organisations de la société civile comme « un point de rencontre d'organisation non gouvernementales préoccupées par le développement social et la discrimination fondée sur le genre » (*Social Watch n° 0*, 1996).

Ainsi, le *Rapport de Social Watch* a été conçu comme un outil puissant pour la présentation de l'information statistique disponible au niveau international, rendant compte de l'aspect qualitatif des problèmes abordés par l'analyse menée par les organisations sociales qui travaillent directement sur différentes problématiques au niveau national. Depuis lors, Social Watch a publié des rapports annuels sur les avancées et les reculs dans la lutte contre la pauvreté et pour l'égalité de genre, deux objectifs qui se superposent largement puisque la majorité des personnes vivant dans la pauvreté sont des femmes.

Tout en ajoutant une dimension internationale aux efforts et aux campagnes locales, les rapports annuels de Social Watch sont devenus la première initiative durable de surveillance nationale axée sur l'équité de genre et le développement, et la première à combiner les deux approches dans une perspective internationale.

MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE LES GROUPES NATIONAUX ET LE RÉSEAU SOCIAL WATCH

1. Les coalitions doivent avoir leur siège dans le pays et participer activement à la résolution des questions de développement social dans ce pays (non pas exclusivement en tant qu'universitaire ou consultant).
2. L'engagement fondamental de chaque coalition avec le réseau international est de surveiller et de présenter un rapport sur les engagements et les obligations convenus au niveau international en matière de justice sociale et d'égalité de genre, basée sur ses propres priorités et en tirant ses propres conclusions. Le réseau international, à son tour, s'engage à accroître la visibilité et la portée de ces rapports à travers leur inclusion dans le rapport annuel de Social Watch et sur son site Internet et par d'autres moyens disponibles.
3. On s'attend à ce que les coalitions nationales utilisent leurs rapports nationaux et les rapports mondiaux pour leurs activités de lobbying et de plaidoyer et pour d'autres formes d'action publique au niveau national. Elles doivent aussi informer le reste du réseau sur leurs activités liées à Social Watch comme une partie essentielle de l'échange d'expériences et de l'apprentissage mutuel concernant les réussites, les défis et même les échecs ou les difficultés.
4. Les coalitions nationales doivent rester ouvertes pour incorporer d'autres organisations et travailler activement pour fournir des informations sur Social Watch et promouvoir la participation d'autres organisations aux activités du réseau et leur incorporation à la coalition nationale.
5. Les coalitions nationales sont responsables de la collecte de fonds pour leurs activités. Les coalitions nationales ne dépendent pas du Secrétariat ni d'autres organismes internationaux de Social Watch pour collecter des fonds et elles ne sont pas tenues de rendre compte de leur situation financière.
6. Chaque coalition détermine sa propre structure organisationnelle et nomme un de ses membres ou une des organisations participantes comme point focal pour faciliter la communication avec le Secrétariat international et les autres organes du réseau.
7. La participation à une coalition de Social Watch et l'exercice des fonctions gouvernementales sont absolument incompatibles. Seules les organisations à but non lucratif peuvent faire partie du réseau Social Watch.
8. La coopération avec d'autres plates-formes nationales sera encouragée aux niveaux sous-régional, régional et mondial.
9. S'il existe un conflit entre les membres ou les organisations impliquées dans une coalition nationale sur les questions liées à Social Watch (par exemple, le choix du point focal, la contribution au rapport de Social Watch, la nomination de délégués à l'Assemblée de Social Watch), toutes les parties impliquées doivent démontrer leur volonté de résoudre les problèmes au niveau national. Si, dans des cas exceptionnels, un accord ne peut être obtenu, le Comité de coordination peut prendre les décisions nécessaires.
10. Afin de démontrer leur appartenance au réseau, toutes les coalitions sont encouragées à utiliser le logo de Social Watch pour les activités nationales directement liées aux buts et aux objectifs de Social Watch. Elles sont également invitées à informer le Secrétariat international de ces activités et doivent demander à l'avance au Secrétariat international ou au Comité de coordination la permission d'utiliser le nom et le logo de Social Watch à d'autres fins.

Le Mémorandum d'entente a été adopté lors de la première Assemblée générale qui s'est tenue à Rome en 2000, et a été mis à jour pour la dernière fois en octobre 2009.



Le numéro 0 du rapport, publié en 1996, comprenait des contributions provenant de 13 organisations ; depuis lors, le réseau n'a cessé de croître. Actuellement, Social Watch a des membres (« watchers ») dans plus de 70 pays du monde, et leur nombre augmente chaque année.

L'approche locale, mondiale et le Rapport

Chaque année, Social Watch analyse en profondeur un thème différent à travers son rapport, généralement lié à des sujets en discussion dans l'agenda international qui peuvent être abordés selon une perspective locale. Des experts de divers horizons et disciplines apportent des visions alternatives aux problèmes à travers des articles thématiques. Cette perspective internationale est complétée par l'élaboration des rapports nationaux et régionaux dans lesquels les organisations qui font partie du réseau offrent une vision locale, des informations sur l'état de la situation dans leurs pays en ce qui concerne le thème spécifique de l'année.

En outre, Social Watch produit des tableaux statistiques et des indices contenant des informations comparables au niveau international qui présentent un point de vue macro de la situation dans certaines dimensions du développement, mais permettent en même temps la lecture au niveau national. Social Watch a mis au point des indicateurs alternatifs pour mesurer les avancées et les reculs dans l'équité de genre et la satisfaction des capacités humaines de base, actuellement utilisés comme référence aussi bien par la société civile que par les institutions internationales. Il s'agit de l'indice d'équité de genre (GEI) et de l'indice de capacités de base (BCI).

Bien que les membres de Social Watch utilisent le rapport comme outil de plaidoyer dans différents domaines, autant la publication des rapports que celle des indices sont des occasions clés pour la diffusion de leurs contenus, et ont lieu non seulement dans les

espaces pertinents du débat international, mais aussi dans chaque pays. Le Secrétariat publie le rapport en plusieurs langues : anglais, espagnol, français, arabe et russe. Certaines coalitions nationales publient également leurs propres versions du rapport : l'Espagne, l'Italie, la République Tchèque, l'Allemagne, la Pologne, l'Europe, l'Inde et le Brésil. D'autres coalitions publient une sélection de matériaux. Les coalitions tchèque et italienne, par exemple, publient l'indice d'équité de genre, tandis que la coalition de Social Watch au Ghana a publié une compilation de ses rapports nationaux et Social Watch Bénin publie une revue trimestrielle, *Social Watch Bénin*. En outre, en 2010 le rapport européen *Time for Action – Responding to Poverty, Social Exclusion and Inequality in Europe and Beyond* a été publié.

La publication des Documents occasionnels (*Occasional Papers*) vise aussi principalement à contribuer à la formation des coalitions membres ; plusieurs ateliers de formation ont été organisés au niveau régional et de nombreux documents de référence ont été élaborés¹. Par exemple, en 2011 Social Watch a pu-

blié un septième Document occasionnel *L'Amérique centrale et la société civile - défis communs, droits humains, développement durable*, qui contient des rapports thématiques sur des questions concernant la région et les rapports nationaux de chaque pays.

Par ailleurs, grâce à son site Web, à son bulletin électronique et à sa page Facebook, Social Watch utilise également de nouveaux outils multimédias pour diffuser des informations sur les questions de genre, de développement et de droits humains, pour encourager le débat entre les membres de la société civile et pour transmettre des idées aux politiciens et aux journalistes. Les stratégies de lobbying, de communication et de campagne se complètent mutuellement pour atteindre leurs objectifs.

A plusieurs reprises, les porte-parole de Social Watch se sont adressés à l'Assemblée générale des Nations Unies et aux autres organismes intergouvernementaux, au nom du réseau ou de plus larges secteurs de la société civile. Le réseau a maintenu les coalitions nationales informées sur les processus de prise de décision au niveau mondial et a permis à ses membres de participer à ces développements.

Un réseau flexible

Le « point de rencontre » s'est développé et a changé à bien des égards, mais en gardant toujours les idées et les objectifs qui ont accompagné sa création. Dans le processus préparatoire du Sommet social de Copenhague, les organisations de la société civile ont adopté des stratégies *ad hoc* flexibles pour s'organiser en tant que réseau. Aucune structure formelle n'a été créée et aucun comité de pilotage ou groupe de coordination stable n'a été établi. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont préféré coordonner les actions dans des espaces horizontaux et ouverts, ce qui, pour certains analystes, a créé un précédent pour le format organisationnel adopté plus tard par le Forum Social Mondial.

1 Le premier Document occasionnel de Mirjam van Reisen, *Les dents du lion*, aborde le contexte politique qui a conduit à la création de Social Watch. Le deuxième, *Contrôle citoyen*, d'Ana Maria Arteaga, analyse l'expérience de la démocratisation des instruments internationaux des droits de l'homme qui a eu lieu au Chili en 1997. La troisième de ces publications, compilée par Patricia Garcé et Roberto Bissio, présente l'expérience de suivi des objectifs de Copenhague à travers l'exemple concret de Social Watch. Les Documents 4 et 5, coordonnés par l'équipe de recherche de Social Watch, abordent les questions de la pauvreté et de l'inégalité en Amérique latine et les liens entre la pauvreté et les droits de l'homme. Le Document 6, *Au delà de Beijing* l'heure de l'économie de genre, aborde la révision faite par la Commission de la condition de la femme pour la commémoration des 15 ans écoulés depuis l'adoption de la Déclaration de Beijing et de sa plateforme d'action. Les Documents occasionnels sont disponibles sur le site : <www.socialwatch.org/es/taxonomy/term/459>



Plusieurs de ces organismes ont formé et forment encore l'épine dorsale de Social Watch, ce qui fait que la structure et le fonctionnement du réseau conservent une grande partie de la flexibilité et de l'ouverture originales.

Outre les coalitions nationales, la structure du réseau a trois composantes principales : l'Assemblée générale, le Comité de coordination et le Secrétariat international. Ces dernières années, des structures de coordination régionales et sous-régionales ont été établies pour former un espace de coordination, sans être pour autant une instance intermédiaire visant à faire le lien entre le niveau local et le niveau mondial.

Le réseau Social Watch n'est pas une société constituée comme personne morale et son point de départ n'a pas été la rédaction de ses statuts de fonctionnement. Au lieu de cela, un mémorandum d'entente de base a été créé (voir encadré) entre les coalitions nationales et le réseau, et il fonctionne comme un cadre qui définit les attentes du travail en commun, en respectant l'autonomie des membres et la prise de décision démocratique et horizontale. Un des principes fondamentaux qui distingue Social Watch des autres réseaux internationaux de la société civile est qu'il n'y a pas de structure centrale qui fournit des fonds à ses membres. Cette logique de fonctionnement évite non seulement les tensions liées à une relation de type donateur/bénéficiaire au sein du réseau mais aussi la perte d'énergie dans les discussions sur les fonds, les budgets, les rapports et les procédures, ce qui renforce le sentiment d'appartenance des membres.

Chacune des Coalitions nationales décide comment elle souhaite s'organiser, en fonction des conditions de vie de chaque pays. La provenance des membres de Social Watch est très variée et comprend des instituts et des centres de recherche, des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile, des syndicats, des groupes de femmes, des organisations rurales et autres.

Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de direction du réseau. La discussion politique et la planification stratégique de moyen et long terme se fait dans cet espace, qui sert de forum pour la prise de décision, mais aussi d'espace pour renforcer le sentiment d'appartenance et pour consolider l'identité et l'unité du réseau. Outre l'établissement de priorités pour le moyen et le long terme et l'identification des partenariats possibles dans la stratégie de lobbying, l'Assemblée élit les membres du Comité de coordination qui sont responsables de la coordination et du leadership politique. Cette assemblée se réunit tous les trois ans et cinq rencontres se sont déjà tenues à Rome en 2000, à Beyrouth en 2003, à Sofia en 2006, à Accra en 2009 et plus récemment en 2011² à Manille. La conclusion de la réunion de Manille a été la suivante : le modèle actuel orienté vers la croissance économique est inefficace, injuste du point de vue social, dangereux pour l'environnement et politiquement insoutenable, et Social Watch s'est engagé à y faire face au niveau mondial. Social Watch

2 Les rapports finaux, les documents de base et tout le matériel concernant ces cinq Assemblées sont disponibles sur le site : < www.socialwatch.org/es/node/66 >.



Vice-président des Philippines Jejomar Binay membres du réseau Social Watch à l'inauguration officielle de l'Assemblée mondiale de Social Watch, Manille, juillet 2011

participera également aux négociations actuelles sur le changement climatique et plaidera pour de nouvelles sources de financement visant à éradiquer la pauvreté et à promouvoir l'équité de genre.

Comité de coordination

Le Comité de coordination (CC) est le principal organe politique chargé du travail quotidien du réseau. Il est doté d'une structure qui exige une bonne communication et son activité est principalement réalisée par le biais d'une liste de diffusion, de réunions publiques tenues deux fois par an et de conférences téléphoniques régulières pour aborder des questions spécifiques.

Etant donné que le CC est chargé de « veiller à la visibilité politique et à la participation du réseau dans des domaines et des processus pertinents »³ son intégration vise la représentation géographique et l'équilibre entre les genres, mais elle tient également compte de la contribution en termes d'expérience et des compétences que ses membres peuvent fournir à l'ensemble du réseau. En général, les décisions du CC ont été adoptées par consensus, et elles sont ensuite transmises aux watchers. La participation continue de membres du Secrétariat en tant que membres *ad hoc* du CC assure la coordination entre les deux organismes. Le Secrétariat est chargé de soutenir et de mettre en oeuvre les décisions prises dans cet espace.

Secrétariat international

Le Secrétariat est le principal organe exécutif de Social Watch. La première évaluation externe du réseau (1995-2000) déclarait déjà que « parmi les différentes fonctions exercées au sein du réseau, le Secrétariat est celle qui a le plus changé » (Hessini et Nayar, 2000). Au début, la tâche du Secrétariat se limitait à assurer la production du rapport, mais peu

3 Le document qui décrit la nature et le mandat du Comité de Coordination a été accordé lors de la 11e Assemblée générale de Beyrouth en 2003. Disponible sur le site : < www.socialwatch.org/es/node/9389 >.

à peu il a assumé une série de nouvelles fonctions issues de la croissance du réseau, notamment des activités de recherche, de formation, la promotion de campagnes et la représentation du réseau auprès de divers forums internationaux.

Promouvoir la responsabilité

L'Assemblée d'Accra, qui s'est tenue en octobre 2009, a ratifié le concept de « responsabilité mutuelle » entre les membres et entre les différents organes de son réseau (secrétariat, CC, membres). Social Watch estime que l'action fondamentale pour parvenir à l'éradication de la pauvreté, à l'équité de genre et à la justice sociale doit se faire en premier lieu aux niveaux local et national et, par conséquent, ses activités et ses structures internationales doivent être responsables des instances nationales et locales et à leur service, et non pas le contraire.

Social Watch pourra atteindre ses objectifs grâce à une stratégie globale de soutien, à la sensibilisation, à la surveillance, au développement organisationnel et au réseautage. Social Watch promeut un développement durable centré sur les personnes. La paix est un préalable à la réalisation des droits humains et à l'éradication de la pauvreté. Mais en même temps la pauvreté et le manque de respect des droits humains sont à l'origine de nombreux conflits armés. Par conséquent l'impact dévastateur des situations de conflit et de post-conflit sur les populations est une préoccupation particulière pour Social Watch.

Références

- Friedlander, E. et Adams, B., *Rapport d'évaluation externe 2001-2005*, (2006), < www.socialwatch.org >.
- Hessini, L. et Nayar, A., *un mouvement vers la justice sociale. Rapport d'évaluation*, analyse stratégique pour l'équité de genre (SAGE), (New York: 2000), < www.socialwatch.org >.
- Social Watch n° 0, *point de départ*, (Montevideo, Institut du Tiers Monde, 1996), < www.socialwatch.org/es/node/11332 >.
- Social Watch, *Stratégie et cadre des activités 2007-2009*, (2006), < www.socialwatch.org >.

LE RÔLE CLÉ DE SOCIAL WATCH

Juan Somavía¹

Comme beaucoup d'entre vous le savent, je suis un grand défenseur de Social Watch. Je considère que ce mouvement promoteur de la reddition de compte qui a été lancé pendant et après le Sommet mondial pour le développement social de Copenhague a sans aucun doute fait ses preuves et en matière de société civile je suis pleinement et entièrement avec vous. Merci pour l'excellent travail que vous avez réalisé pour contrôler les engagements des gouvernements, à l'instar des organisations internationales, des entreprises et des ONG, vous leur avez constamment rappelé la nécessité d'agir en conséquence.

Les grandes conférences des années 1990 ont défini l'ordre du jour pour une transformation au niveau de l'ONU. Il fut un temps où les gouvernements commençaient à remettre en question les dogmes dominants du point de vue du développement durable. De nombreux gouvernements étaient prêts à prendre la tête et à mettre en œuvre ces nouvelles approches. Mais les engagements des années 1990 ont été de plus en plus subordonnés aux exigences d'un modèle de mondialisation non réglementé, qui est devenu de plus en plus déséquilibré, injuste et, à mon avis, politiquement insoutenable. Aujourd'hui, le courage, la détermination et l'espace pour penser et agir différemment ont énormément diminué. Par conséquent, cela donne une valeur ajoutée au rôle de la société civile et des mouvements sociaux en tant qu'agents du changement. Et aujourd'hui Social Watch est plus nécessaire que jamais.

Chers amis, même s'il est tentant de regarder le chemin parcouru, nous devons analyser la situation actuelle et aller de l'avant. La raison : les crises financières et économiques sont des manifestations claires d'un modèle de croissance inefficace qui a créé des niveaux de revenu et une concentration de richesse indécente. Il n'est pas surprenant de constater un affaiblissement marqué de l'approche fondée sur les droits de l'homme. Nous savons que les changements que nous souhaitons voir dans notre société doivent être guidés par la force des mouvements sociaux et des luttes sociales. Le progrès social exige une vigilance permanente et un activisme constant. Les Objectifs du Millénaire pour le développement ont aidé à établir une certaine attention et un mécanisme pour mesurer les progrès et nous pouvons constater certains succès dans la réduction de la pauvreté absolue depuis 1990. Mais dans le même temps, les faits montrent que 3,5 milliards de personnes perçoivent globalement le même revenu que les 61 millions de personnes les plus riches.

Même ici, dans l'Asie si dynamique, nous voyons une croissance rapide de la production, mais une croissance lente en matière d'emplois et de salaires décents. En outre, plus de 200 millions de personnes sont officiellement au chômage dans le monde, dont près de 80 millions de jeunes femmes et hommes, et les taux de chômage des jeunes sont parfois de sept à 10 fois plus élevés que pour d'autres groupes. Le nombre de travailleurs occupant un emploi vulnérable atteint 1,5 milliard, et ceux qui travaillent mais qui vivent avec moins de deux dollars par jour environ 1,2 milliard et ces chiffres sont à nouveau en hausse. En effet, ce n'est pas le chemin à suivre pour parvenir à un développement durable. Les gens réclament légitimement plus de justice dans tous les aspects de leur vie. Dans les trois quarts des 82 pays où des informations sont disponibles, la plupart des individus sont de plus en plus pessimistes quant à leur qualité de vie et à leur niveau de vie dans l'avenir. Beaucoup se plaignent des restrictions croissantes, même parmi les classes moyennes. Dans le même temps, ils mettent en garde contre l'existence de nombreux gouvernements très peu solides ou ayant très peu de volonté de l'emporter sur la force inexplicable des opérateurs financiers qui exercent actuellement une influence négative sur nos sociétés. D'un côté nous avons des institutions financières qui se considèrent trop puissantes pour échouer, et de l'autre, nombreux sont ceux qui estiment qu'ils sont traités comme s'ils étaient trop faibles pour intéresser qui que ce soit. Les choses ne peuvent pas continuer ainsi.

Les crises financières et économiques ont secoué le monde de sorte que celui-ci s'est rendu compte que le changement était indispensable. Cependant, il y a beaucoup trop de signes d'un retour à la normale dans la façon de faire les choses, et ceci est une recette pour le désastre. Alors, comment pouvons-nous aller de l'avant? Tout d'abord, désigner le travail décent et la protection sociale comme des objectifs clés des modèles de croissance du développement durable. Beaucoup, peut-être la plupart, des tensions que nous éprouvons prennent place dans le monde du travail. Le travail décent et productif est essentiel à la dignité humaine, pour la stabilité de la vie des individus et de leurs familles, la paix dans nos communautés et dans nos sociétés et pour un développement économique soutenable et fort. Permettez-moi de citer : « Partout, la pauvreté constitue un danger pour la prospérité de tous ». Ce principe de la constitution de l'Organisation internationale du Travail (OIT) reflète, comme vous l'avez mentionné, le droit des personnes à ne pas être pauvre. Et tous ceux qui vivent dans la pauvreté savent que pour sortir de la pauvreté, un travail productif est la meilleure possibilité pour parvenir à mener une vie décente. Le travail n'est pas une marchandise, le travail est au cœur de la dignité humaine, si l'on veut la paix il faut cultiver la justice sociale, ce sont les principes de fonctionnement de l'OIT. Et le marché du travail est une passerelle vers la justice sociale



quand elle respecte la dignité humaine, guidée par les notions de liberté, d'équité et d'égalité. L'OIT et son ordre du jour sont au cœur de processus sociaux réels. Nous avons été fondés en tant qu'institution en 1919 à la suite des luttes sociales de la fin du XIX^e siècle. Lors du déploiement des révoltes et des émeutes dans le monde arabe, nous avons entendu des revendications passionnées pour l'emploi et la justice sociale, la liberté et la démocratie, toutes basées sur le travail décent. Passer à un modèle de croissance doté de justice sociale est techniquement possible mais politiquement difficile - il y a beaucoup d'intérêts qui sont profondément enracinés. Et c'est là que vous jouez un rôle clé.

Social Watch peut jouer un rôle primordial dans ce domaine. Par exemple, il faut mettre en œuvre une nouvelle combinaison de politiques générant des niveaux plus élevés d'investissement dans l'économie réelle, en particulier dans les petites entreprises et arrêter d'inventer des produits financiers qui ne génèrent ni valeur ni emplois ; il faut établir une relation plus équitable entre les augmentations de la productivité et les salaires ; il faut parvenir à une croissance fondée sur le revenu et à un équilibre entre les stratégies basées sur les exportations et la demande intérieure ; il faut permettre la participation de tous à travers un niveau solide de formation et des possibilités d'éducation ; il faut assurer un équilibre et une synergie à travers la cohérence des politiques - par exemple, par la création d'emplois verts, et placer les droits du travail et le dialogue social au centre des décisions politiques, et cette combinaison de politiques devrait être guidée par l'objectif de partager les avantages de la mondialisation de manière équitable et dans un contexte dans lequel s'épanouissent la voix, la participation et la démocratie.

Cette année, lors de la Conférence Internationale du Travail, qui est notre conférence annuelle, nous avons fait deux avancées importantes qui peuvent être des éléments significatifs dans le nouveau paradigme de la croissance dotée de justice sociale. Tout d'abord, le nouvel accord pour les travailleurs domestiques permet d'appliquer le système de droits à l'économie informelle. Les travailleurs domestiques se mobilisent depuis longtemps pour obtenir la protection et le respect qu'ils méritent et nous devons maintenant faire en sorte que cet accord soit ratifié et mis en œuvre. Et en second lieu, nous travaillons pour l'approbation l'année prochaine des normes de l'OIT basées sur la protection sociale universelle pour promouvoir des stratégies de sécurité sociale qui soient protectrices et consolidatrices, productives et soutenables, et qui stimulent la demande globale. Aujourd'hui nous devons nous rappeler que 80 pour cent des travailleurs n'ont pas accès à la sécurité sociale. Ceci est inclus dans le cadre de stratégies nationales plus vastes visant à réduire la pauvreté et à formaliser l'emploi informel. De mon point de vue, ce sont des blocs solides pour la construction de la justice sociale et je vous invite à vous mobiliser autour de vous car vos efforts sont précieux. Je veux aussi mentionner l'existence d'un mouvement naissant pour le travail décent, qui se réunit chaque année autour du 7 octobre, qui a été déclaré par la Confédération syndicale comme étant la Journée mondiale pour le travail décent, et auquel vous souhaitez peut-être aussi participer.

Chers amis, pour conclure, nous avons tous été inspirés par le courage, la clarté et l'énergie de la jeunesse arabe, mais transformer les rêves en réalité est une tâche qui nous concerne tous. Mais la direction du changement n'est jamais garantie et nous devons être vigilants. Nous devons orienter le changement vers des résultats justes et équilibrés. Et nous devons tous assumer nos responsabilités. Le modèle actuel de développement qui a évolué depuis le début des années 80 est devenu économiquement inefficace, socialement instable, nuisible à l'environnement et politiquement insoutenable. Par conséquent, il doit être changé. Mais y parvenir nous mènera probablement à une augmentation des conflits sociaux. Cependant, comme nous le savons, l'histoire nous apprend que le changement positif peut résulter de la lutte sociale. Et comme vous le savez, quand on choisit de contester les dogmes dominants, de défendre les droits de l'homme, l'égalité des sexes et d'autres valeurs qui sont attaquées, quand l'objectif est d'améliorer la société, il faut aussi faire un autre choix : le choix de nager à contre-courant des intérêts bien établis. Par conséquent, cela est difficile et cela sera toujours difficile. Et c'est pour cela que l'engagement, la conviction, la persévérance, l'énergie positive pour ne pas se décourager sont si essentiels. Et vous en avez tous car c'est l'esprit de Social Watch. Ce que vous faites est essentiel. Je vous souhaite la force et l'imagination nécessaires pour faire avancer votre travail précieux et je vous invite à travailler avec l'OIT pour une nouvelle ère de justice sociale.

1 Message du Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Juan Somavía, lors de l'Assemblée générale de Social Watch, Manille, Juillet 2011.